

Chapitre 6 : Qu'est-ce qui fait monter l'ascenseur social ? ou Comment rendre compte de la mobilité sociale ? (Durée indicative 3 semaines -> 22/02)

« Après avoir distingué la mobilité sociale intergénérationnelle d'autres formes de mobilité (géographique, professionnelle), on se posera le problème de sa mesure à partir de l'étude des tables de mobilité sociale dont on soulignera à la fois l'intérêt et les limites. On distinguera la mobilité observée et la fluidité sociale et on mettra en évidence l'existence de flux de mobilité verticale (ascendante et descendante) et horizontale. On étudiera différents déterminants de la mobilité et de la reproduction sociale : l'évolution de la structure socioprofessionnelle, le rôle de l'école et de la famille. »



Source : in Pierre Mercklé, « Une sociologie des irrégularités sociales est-elle possible ? », IDEES n°142, pp. 22-29, décembre 2005.

« La mobilité (ou son contraire) est essentielle pour juger de la pertinence de la notion de classe sociale puisque l'immobilité sociale est une dimension essentielle de l'identité temporelle. Une autre façon de considérer le même problème consiste à dire que, plus un système de classe est fortement constitué, plus il doit exister de résistance aux échanges entre classes, notamment d'une génération à l'autre : une société aux frontières de classe étanches est une société où la classe sociale assigne le destin des générations futures. »

Louis Chauvel, sociologue, 2001

Source : <http://www.cairn.info/revue-de-l-ofce-2001-4-page-315.htm#s1n11>

1) Comment mesurer les mobilités sociales ?

- 1.1) Il existe plusieurs mobilités sociales mais les sociologues s'intéressent surtout à la mobilité intergénérationnelle
- 1.2) Principaux résultats de la table pères / fils de 2014-2015 pour la France
- 1.3) Limites des tables de mobilité françaises

2) Quelles sont les évolutions de la mobilité sociale en France ?

- 2.1) Le poids de la mobilité sociale structurelle dans la mobilité sociale observée
- 2.2) Dans quel sens l'ascenseur social se déplace-t-il ? Et pour qui ?
- 2.3) Depuis 1993, le spectre du déclassement

3) Le rôle ambivalent du couple famille / école dans la mobilité sociale

- 3.1) Le rôle du capital économique, du capital culturel, du capital social
- 3.2) La complémentarité des thèses de Pierre Bourdieu et Raymond Boudon

Notions obligatoires de terminale : Mobilité intergénérationnelle/intra-générationnelle, mobilité observée, fluidité sociale, déclassement, capital culturel, paradoxe d'Anderson.

Acquis de première : groupe d'appartenance, groupe de référence, socialisation anticipatrice, capital social.

Notions complémentaires : origine sociale, trajectoire sociale, tables de mobilité sociale (destinée et recrutement), hérité sociale, méritocratie (égalité des chances), statut social, mobilité géographique, mobilité professionnelle, mobilité verticale (ascendante/descendante) et horizontale, mobilité structurelle/nette, reproduction sociale, structure socioprofessionnelle.

Capital culturel : Ensemble des ressources cognitives et/ou culturelles d'un individu. Il se résume globalement par le niveau d'instruction. Le capital culturel se transmet d'abord et surtout au sein de la famille puis par l'Ecole. Il se présente, selon Pierre Bourdieu (sociologue français, 1930-2002) sous trois formes : à l'état incorporé (langage, savoirs savants, un rapport à la culture que P. Bourdieu nomme *habitus**), à l'état objectivé (ensemble de biens culturels : livres, ordinateur...) et à l'état institutionnalisé (titres scolaires : diplômes).

Capital social : Ensemble des relations socialement utiles.

Déclassement : incapacité d'un individu à maintenir une position sociale, soit par rapport à ses parents, soit par rapport à son niveau de qualification, soit par rapport à sa situation antérieure.

Egalité des chances : Situation dans laquelle l'accès aux différentes positions sociales est indépendant de l'origine sociale des individus.

Fluidité sociale : Situation d'une société dans laquelle la position sociale des enfants serait indépendante de celle des parents c'est-à-dire où l'égalité des chances serait parfaite. Elle peut se mesurer (imparfaitement) par la mobilité nette (mobilité observée (brute/totale) – mobilité structurelle) ou (plus pertinent) en comparant les probabilités, par exemple, d'un enfant d'ouvrier et de cadre de devenir cadre/ouvrier. La société est dite fluide si l'enfant d'ouvrier a la même probabilité que l'enfant de cadre de devenir cadre (ou ouvrier).

Groupe d'appartenance : Groupe social auquel appartient un individu.

Groupe de référence : Groupe social auquel souhaiterait appartenir un individu. L'individu cherche alors consciemment ou inconsciemment à en acquérir les normes et les valeurs.

Hérédité sociale : Fait que la position sociale occupée par les individus soit fortement déterminée par leur origine sociale.

Méritocratie : système d'attribution des places sociales au mérite.

Mobilité géographique : changement de lieu d'habitation qui peut être éventuellement lié à une mobilité professionnelle, mais pas nécessairement.

Mobilité intergénérationnelle : Fait d'occuper une position sociale différente de celle de ses parents.

Mobilité inter générationnelle verticale (ascendante, descendante) : Fait d'occuper une position sociale supérieure (ascendante) ou inférieure (descendante) à celle de ses parents.

Mobilité inter générationnelle horizontale : Fait de changer de position sociale par rapport à ses parents mais sans que la place dans la hiérarchie sociale ne soit modifiée.

Mobilité intra générationnelle : Fait de changer de position sociale au cours de sa vie.

Mobilité nette : Mobilité sociale qui ne s'explique pas par l'évolution de la structure socioprofessionnelle.

Mobilité observée (brute ou totale) : Mobilité sociale mesurée par les taux absolus de mobilité des tables de mobilité. C'est donc l'ensemble des enfants n'ayant pas la même PCS que leur(s) parent(s).

Mobilité professionnelle : Changement de situation face à l'emploi (emploi, chômage, inactivité) ou de profession. Peut s'accompagner d'une mobilité sociale, mais pas nécessairement.

Mobilité structurelle : Mobilité sociale contrainte par l'évolution de la structure socioprofessionnelle entre la génération des parents et celle des enfants.

Origine sociale : Milieu social dont est issu un individu ; dans les tables de mobilité, elle est mesurée par le groupe socioprofessionnel du père.

Paradoxe d'Anderson : Constat statistique qui démontre qu'on peut avoir un niveau de diplôme supérieur à ses parents sans nécessairement occuper une position sociale supérieure à la leur.

Reproduction sociale : Fait d'occuper un statut social identique à celui de ses parents.

Socialisation anticipatrice : forme de socialisation d'un individu souhaitant intégrer un groupe de référence qui n'est pas son groupe d'appartenance par intériorisation des normes et valeurs de ce groupe.

Statut social : position occupée par un individu dans la hiérarchie sociale selon son âge, son sexe, son niveau de diplôme, son métier, son revenu... (les critères varient selon les sociétés et les époques). Chaque statut social renvoie à des **rôles sociaux** attendus par la société.

Structure socioprofessionnelle : Poids représenté par les différents groupes socioprofessionnels (PCS) dans le total des actifs.

Trajectoire sociale : Succession des positions sociales occupées par un individu au cours de sa vie ou par rapport aux générations précédentes au sein de sa famille.

3 axes

① Le rôle de la famille dans la mobilité sociale / le déclassement / la reproduction sociale.

② Le rôle de l'école dans la mobilité sociale / la reproduction sociale.

③ Le rôle de la structure de l'emploi (PCS en essor / en déclin) dans la mobilité sociale / le déclassement / la reproduction sociale.

Sujets de bac possibles

Dissertation (Dossier de 3 ou 4 documents factuels)

- Quels sont les déterminants de la mobilité sociale en France ?

- L'école favorise-t-elle la mobilité sociale ?

- Quel rôle joue la famille dans la mobilité sociale ?

- L'évolution de la structure par catégorie socioprofessionnelle suffit-elle à expliquer la mobilité sociale ?

Epreuve composée Partie 1 (Mobilisation de connaissances)

- Présentez un déterminant de la mobilité sociale.

- Distinguez, à partir d'un exemple, la mobilité observée de la fluidité sociale.

- Quel est le rôle du capital culturel dans la mobilité sociale ?

- En quoi le capital culturel peut-il être un frein à la mobilité sociale ?

- Montrez qu'une partie de la mobilité sociale peut s'expliquer par l'évolution de la structure socio-professionnelle.

- Distinguez, en les illustrant, la mobilité intergénérationnelle de la mobilité intragénérationnelle.

- Quelle relation peut-on établir entre déclassement et paradoxe d'Anderson ?

Epreuve composée Partie 2 (Etude d'un document)

- Vous présenterez le document puis vous montrerez le lien entre origine sociale et position sociale.

- Vous présenterez le document puis vous comparerez la répartition des étudiants dans les différentes filières selon l'origine sociale.

Epreuve composée Partie 3 (Raisonnement sur dossier de 2 ou 3 documents)

- Vous montrerez que l'école rencontre des difficultés pour assurer la mobilité sociale.

- Montrez les effets de l'évolution de la structure par catégories socioprofessionnelles sur la mobilité sociale.

- Vous montrerez que l'école ne parvient pas toujours à assurer une mobilité sociale.

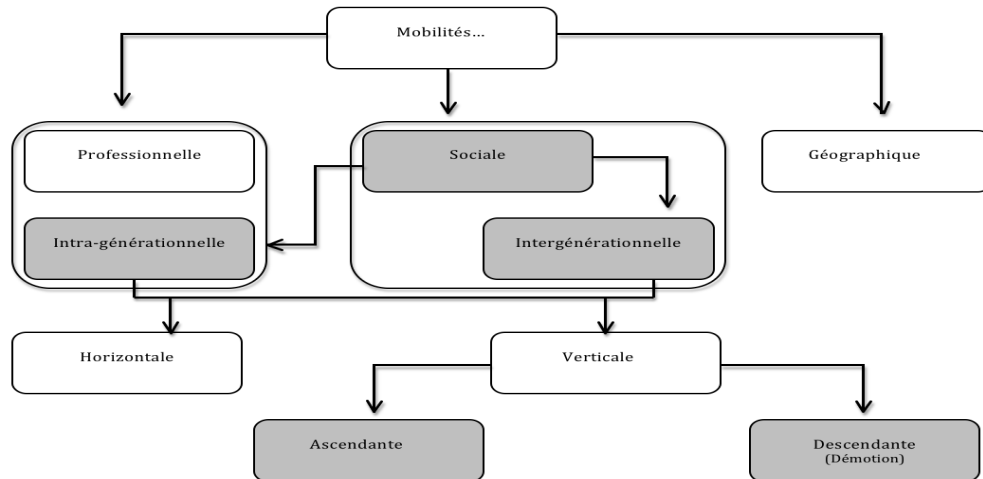
- Vous démontrerez que la famille peut constituer un frein à la mobilité sociale des individus.

- Vous montrerez que le capital culturel transmis par la famille peut limiter la mobilité sociale.

1) Comment mesurer les mobilités sociales ?

1.1) Il existe plusieurs mobilités mais les sociologues s'intéressent surtout à la mobilité intergénérationnelle

Document 1



✍ 1- À l'aide du schéma, cochez les bonnes cases :

Mobilité...	Géographique	Intra-générationnelle	Intergénérationnelle	Horizontale	Verticale	Ascendante	Descendante
Une femme active connaît une promotion dans son entreprise mais elle doit déménager à Paris							
Une fille d'ouvrière devient caissière							
Un homme actif décroche son premier CDI dans l'informatique après y avoir longtemps travaillé en intérim							
Un paysan sans terre du Portugal vient s'installer en France pour y être maçon à son compte							
Suite à un licenciement économique, un actif de 54 ans, directeur d'agence bancaire, est contraint d'accepter un emploi de vigile dans un supermarché							
Un fils d'employé devient professeur							
Un fils de professeur devient professeur							

1.2) Principaux résultats de la TABLE de MOBILITE pères/fils de 2014 pour la France (dite mobilité observée)

👁 Visionner la capsule en ligne sur la construction des tables par l'INSEE.

Exercice « Jeu de dominos » (d'après une idée de Yasmina Slimane)

Vous allez étudier un groupe de 24 hommes qui exercent 3 métiers : Agriculteur, Cadre ou Ouvrier. L'INSEE leur a demandé quel était leur métier et quel était le métier de leur père à leur âge.

✍ 1- Complétez à l'aide des 24 dominos

	Métiers des enquêtés (fils)			
Métiers des pères des enquêtés ↓	Agriculteur	Cadre	Ouvrier	Ensemble
Agriculteur	○			
Cadre				
Ouvrier				○
Ensemble		○		

✍ 2- Faites 3 phrases intelligibles avec les données entourées.

✍ 3- On se demande « Que sont devenus les enquêtés (fils) par rapport à leur père pour ce faire, calculez les % de répartition :

	Métiers des enquêtés (fils)			
Métiers des pères des enquêtés ↓	Agriculteur	Cadre	Ouvrier	Ensemble
Agriculteur	○			100
Cadre				100
Ouvrier				100
Ensemble		○		100

✍ 4- Faites 3 phrases intelligibles avec les données entourées.

✍5- On se demande « Quelle était la profession des père des enquêtés (fils) » pour ce faire, calculez les % de répartition :

Métiers des pères des enquêtés ↓	Métiers des enquêtés (fils)			
	Agriculteur	Cadre	Ouvrier	Ensemble
Agriculteur				
Cadre				
Ouvrier				
Ensemble	100	100	100	100

✍6- Faites 3 phrases intelligibles avec les données entourées.

Document 2 : La table de destinée (France, 2014-2015, Enquête FQP, INSEE)

Que font les enfants actifs d'aujourd'hui par rapport à leur père ?

PCS du père de l'enquêté ↓	Destinée (les 100 sont en face des pères)						
	PCS de l'enquêté (fils)						
	Agriculteur exploitant	Artisans, comm., chefs d'entreprise	Cadres et prof. intell. sup	Professions interm.	Employés	Ouvriers	Ensemble
Agriculteur exploitant	24,9	8,0	8,8	18,6	7,1	32,5	100,0
Artis., comm., chefs d'ent	0,8	20,3	22,2	22,8	9,5	24,3	100,0
Cadres et prof. intell. sup.	0,2	8,0	47,0	25,7	9,1	10,0	100,0
Professions interm.	0,7	7,9	25,5	31,5	11,3	23,1	100,0
Employés	0,5	6,8	16,3	26,1	16,6	33,6	100,0
Ouvriers	0,5	7,4	9,3	22,9	12,3	47,6	100,0
Ensemble	2,6	9,2	19,3	24,5	11,3	33,0	100,0

Lecture : En 2014-2015, sur 100 fils d'agriculteurs (âgés de 30 à 59 ans), 25 sont eux-mêmes devenus agriculteurs. La ligne ensemble nous donne la structure des emplois des hommes âgés de 30 à 59 ans en 2014-15.

✍7- Stabilisez toutes les valeurs supérieures à la ligne « Ensemble » puis entourez la donnée la plus élevée pour chaque colonne.

✍8- Ces données sont-elles le signe d'une mobilité sociale ou d'une reproduction sociale ? Justifiez.

✍9- Entourez les données qui montrent les plus fortes mobilités sociales.

🔗 Notez bien la **proximité des P.C.S. dans la mobilité** (ouvrier / agriculteur, ouvrier / employé, professions intermédiaires / cadres, employé / profession intermédiaire). En dehors de la **diagonale**, l'essentiel de la mobilité est de la **mobilité de proximité** (ou mobilité courte) car *gravir les marches est plus facile pour la marche juste au-dessus qu'une marche éloignée*.

✍10- Quels sont les groupes socio-professionnels où la mobilité sociale des enfants est la plus / la moins forte ?

✍11- Selon vous pourquoi tant d'enfants d'Agriculteurs deviennent Ouvriers ? Pour les fils d'artisans-commerçants ?

✍12- Quelle pourrait-être la P.C.S. (ou les métiers) d'un enfant de Cadres en ascension sociale ?

✍13- Les enfants de Cadres sont-ils majoritairement en reproduction sociale ou en déclassement ?

✍14- Pourquoi peut-on dire que les enfants d'Ouvriers ou d'Employés ont plus d'opportunités de mobilité sociale ascendante que les enfants de Cadres ?

✍15- Sur les 52,4% d'enfants d'Ouvriers mobiles, combien sont en ascension sociale? En déclassement ?

✍16- Les tables de mobilité sociale comparant la P.C.S. des parents et des enfants permettent-elles aisément de distinguer la mobilité sociale ascendante et descendante ? Répondez sous forme d'un court §AEI en vous servant des éléments de réponse à la question précédente.

🔗 En 2014-15, 47% des enfants de Cadre sont Cadres contre 9,3% des enfants d'Ouvrier, réciproquement, 47,6% des enfants d'Ouvriers sont Ouvriers contre 10% des enfants de Cadres : il y a donc peu d'échanges entre ces 2 P.C.S. éloignées sociologiquement. A partir de ces données, on peut calculer que les enfants de Cadres ont 5 fois plus de chance de devenir Cadres eux-mêmes que les fils d'Ouvriers (47/9,3).

Document 3 : La table de recrutement (France, 2014-2015, Enquête FQP, INSEE)

Remarque : Cette table est généralement moins utilisée

Que faisaient les pères des actifs d'aujourd'hui au même âge ?

Catég socioprof du père de l'enquête	Recrutement (les 100 sont en face des fils)						
	Catégorie socioprofessionnelle de l'enquête						
	Agriculteur exploitant	Artisans, comm., chefs d'entreprise	Cadres et prof. intell. sup.	Professions interm.	Employés	Ouvriers	Ensemble
Agriculteur exploitant	80,1	7,4	3,9	6,5	5,3	8,4	8,5
Artisans, comm., chefs d'ent	4,0	28,8	15,1	12,2	11,1	9,7	13,1
Cadres et prof. intell. sup.	0,9	12,1	33,8	14,6	11,3	4,2	13,9
Professions interm.	4,3	13,0	20,0	19,5	15,2	10,7	15,2
Employés	1,9	7,0	8,0	10,0	13,9	9,6	9,4
Ouvriers	7,8	31,7	19,3	37,2	43,3	57,5	39,8
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Lecture : En 2014, sur 100 agriculteurs âgés de 30 à 59 ans, 80 avaient un père qui était lui-même agriculteur au même âge. La colonne ensemble nous donne l'image de la structure sociale des pères à l'époque où ils étaient actifs.

✍17- Stabilisez toutes les données supérieures au total de la colonne ensemble. Interprétez.

✍17Bis- Quelles sont les 2 P.C.S. qui recrutent le plus leurs propres fils ? Les 4 qui recrutent en-dehors ?

Les 2 P.C.S. qui recrutent le plus leurs propres enfants	%	Les 4 qui recrutent le plus « en- dehors »	%

🔗 Les deux tiers des Cadres ne sont pas enfants de Cadre (66,2%).

🔗 80% des Agriculteurs sont enfants d'Agriculteurs et 57,5% des Ouvriers sont enfants d'Ouvriers, c'est pourquoi on dit que les individus de ces 2 P.C.S. ont une forte **hérédité sociale**.

Pour s'entraîner en ligne avec l'INSEE : <http://www.statapprendre.education.fr/insee/mobilite/lire/accueillir.htm>

1.3) Les limites des tables de mobilité française

- Au sein d'une même P.C.S. les statuts sociaux peuvent être assez différents (prestige, revenu, capital culturel) ; un individu qui change de profession tout en restant dans la même P.C.S. apparaîtra comme immobile alors qu'il peut être en ascension ou démotion sociale par rapport à son père (par exemple un fils d'enseignant qui devient médecin, 2 professions de la P.C.S. 3). De même, des individus peuvent apparaître comme mobiles parce qu'ils changent de P.C.S. mais sont en fait immobiles en termes de statut : c'est par exemple le cas d'un fils d'Agriculteur qui devient chauffeur routier ou d'une fille d'Ouvrier qui devient Employés.

- Les P.C.S. ne changent pas de nom mais le prestige social des P.C.S. ou de certains métiers évoluent dans le temps. Ainsi, un fils d'instituteur devenu professeur connaît, d'après les tables, une mobilité ascendante, passant des Professions intermédiaires aux Cadres et professions intellectuelles supérieures. Qu'en est-il en termes de statut social compte tenu du déclin symbolique relatif du métier enseignant ?

- Dans le même ordre d'idée, le statut d'Ouvrier est aujourd'hui moins enviable qu'il ne l'était dans les années 1970. Or, dans les tables, un Ouvrier fils d'Ouvrier est considéré comme immobile alors que symboliquement cela correspond à un déclassement social.

=> Ces 3 premières limites montrent donc que les tables de mobilité française (construite à partir des P.C.S.) ne permettent pas de mesurer ni distinguer correctement les trajectoires ascendantes et descendantes.

- Les tables de mobilité peuvent être établies à des niveaux de décomposition différents : on peut ainsi soit retenir les 6 P.C.S. traditionnelles ou à seulement 3 niveaux : classes populaires, moyennes, supérieures. Dans le premier cas, un fils d'Agriculteur devenant Ouvrier ou Employé est mobile ; dans le second, il ne l'est pas. Donc plus il y a de groupes, plus la mobilité sociale est élevée. Si on opère une comparaison plus détaillée avec les 29 catégories sociales (http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=nomenclatures/pcse/pcse2003/liste_n2.htm), on aura mécaniquement une mobilité sociale qui s'accroît.

- La P.C.S. seule mesure mal la position sociale puisqu'elle ne distingue pas les types de contrat de plus en plus hétérogènes (intérim, CDD, contrats aidés, apprentissage...). Par exemple, un technicien intérimaire (PCS4) fils de technicien en CDI connaît de fait un déclassement social alors que la lecture de la table le considère comme immobile.

- Jusqu'aux tables de 2003, la mobilité sociale des femmes est mal aisée à mesurer et trop peu prise en compte. Elle est malaisée car des tables mères/filles accentuent la mobilité ascendante des filles compte tenu de la féminisation de l'emploi : la génération des mères étaient beaucoup moins actives qu'aujourd'hui. Pour régler cette difficulté, on peut comparer la profession des filles à celle de leur père, mais on se heurte alors à la grande divergence de la structure des emplois masculins à celle des emplois féminins. En effet, une fille de Cadre, parce qu'elle est une femme, a, statistiquement, moins de chance d'être Cadre comme son père que son frère. Il y a là un biais qui tend à minimiser la mobilité ascendante des filles. Enfin, les études sociologiques montrent que le rôle de la mère est central dans l'ascension sociale des enfants (en moyenne, plus la mère est diplômée, meilleure est la réussite scolaire des enfants et donc l'ascension sociale ; le diplôme de la mère compte ici plus que celui du père car, compte tenu de l'inégale répartition des tâches domestiques, ce sont surtout les femmes qui s'occupent de la scolarité des enfants). Les tables de mobilité des fils gagneraient donc à intégrer la profession (ou le niveau de diplôme) des mères et pas seulement la profession des pères.

- Enfin les tables de mobilité comparent les enfants à leurs parents aux mêmes âges et à un âge tardif (35-59 ans) car, en début de carrière professionnelle, la position sociale est encore souvent provisoire. Cette convention empêche cependant de mesurer les évolutions récentes de la mobilité sociale des jeunes générations. Par exemple, la prochaine enquête FQP de l'INSEE est sortie en 2016 et elle ne décrira la mobilité sociale que des générations d'actifs âgés de 35 à 59 ans en 2010-2014 c'est-à-dire des générations nées entre 1955 et 1979. Quid de la mobilité sociale des jeunes générations d'actifs d'aujourd'hui ? Avec cette convention sur l'âge, il faudra attendre les tables de 2023 pour connaître la mobilité sociale des jeunes aujourd'hui âgés de 30 ans !

Pour voir les tables de mobilité féminines : <http://www.statapprendre.education.fr/insee/mobilite/faits/femmes2.htm>

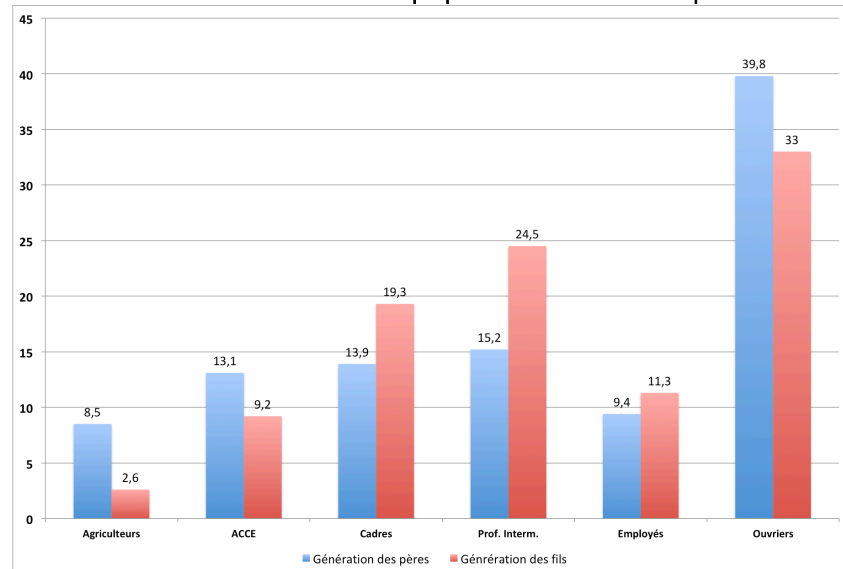
- Comme les P.C.S. sont un outils exclusivement français qui n'a pas d'équivalent dans d'autres pays, les comparaisons des tables françaises avec celles des autres pays est impossible. C'est pourquoi on peut aussi mesurer la mobilité intergénérationnelle en comparant les revenus des enfants à ceux de leurs parents.

🔗 La fluidité concerne davantage les classes moyennes car la reproduction est plus forte aux deux bouts de l'échelle. Dans les comparaisons internationales, la France est en position moyenne.

2) Quelles sont les évolutions de la mobilité sociale en France depuis 40 ans?

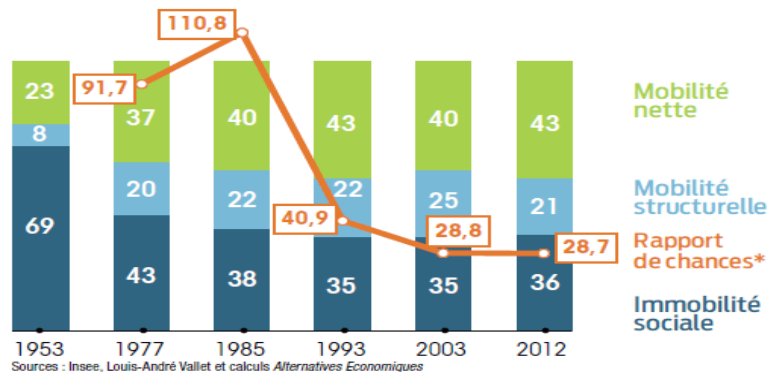
2.1) Le rôle de la mobilité sociale structurelle dans la mobilité sociale observée

DOCUMENT 4 : Structure de la population active des pères et des fils en 2014/2015



✍ 18- Que permet de mettre en évidence le document ci-contre ?

DOCUMENT 5



Yves Besançon, « La mobilité sociale est tombée en panne », Alternatives économiques, n° 366, avril 2017

19- EC2 : Après avoir présenté le document, vous décrierez les évolutions de la mobilité sociale en France depuis 1953.

*Rapport entre les chances des fils de cadres et celles des fils d'ouvriers de devenir cadres plutôt qu'ouvriers (= mesure de la fluidité sociale)

Mobilité observée = mobilité structurelle + mobilité nette

2.2) Dans quel sens l'ascenseur social se déplace-t-il ? Et pour qui ?

Qu'en est-il du sens de la mobilité sociale, les cas d'ascension sociale sont-ils plus ou moins fréquents que les cas de déclassement ?

DOCUMENT 6 : L'évolution de la mobilité observée depuis 40 ans

	1977	1985	1993	2003	2014
Immobilité sociale (en %)					
Hommes	42,1	38,4	36,7	36,6	36,6
Femmes	33	29,7	26,7	23,4	23,3
Mobilité horizontale (en %)					
Hommes	8,2	8,4	8,7	9,3	8,8
Femmes	21,6	23,2	22,1	25,2	22,6
Mobilité de statut (indépendant <-> salarié) (en %)					
Hommes	30,7	29,7	26	23,8	22,3
Femmes	31,3	28,8	27,2	25,1	22,7
Mobilité ascendante (en %)					
Hommes	14,9	18,7	22,3	23,2	20,7
Femmes	6,4	9,2	13,1	14,6	16,6
Mobilité descendante (en %)					
Hommes	4	4,8	6,2	7,2	11,5
Femmes	7,7	9,1	10,9	11,7	15,0
Champ : hommes et femmes âgées de 35 à 59 ans (30 à 59 ans pour 2014), actifs occupés ou anciens actifs occupés.					
Source : D'après enquêtes FQP INSEE 2014-2015 et Louis-André Vallet, Idées n°175, 2014.					

20- Vrai / Faux

La mobilité sociale des femmes est toujours supérieure à celle des hommes.

☐ Vrai

☐ Faux

La mobilité sociale ascendante est toujours supérieure à la mobilité sociale descendante.

☐ Vrai

☐ Faux

La mobilité sociale descendante croît continuellement depuis 1977.

☐ Vrai

☐ Faux

Le déclassement des femmes est toujours supérieur à celui des hommes.

☐ Vrai

☐ Faux

2.2) Depuis 1993, le spectre du déclassement

DOCUMENT 5 - Question : On parle de "déclassement social". Mais peut-on s'entendre sur la définition que l'on donne à ce terme : est-ce que l'on parle de la situation des enfants par rapport à celle de leurs parents ? Est-ce que l'on parle d'un changement d'emploi, d'une perte d'emploi ?

Louis Chauvel : En fait, "déclassement", c'est comme "classe moyenne", ce n'est pas une appellation d'origine contrôlée, donc on peut entendre beaucoup de choses très différentes sous le même nom. Déclassement, il y a trois façons différentes de le voir.

Le cas n° 1, c'est lorsqu'on se retrouve dans une classe sociale inférieure à celle de ses parents. Camille Peugny travaille par exemple sur les gens qui étaient enfants des classes moyennes et qui se retrouvent dans les catégories populaires. C'est le déclassement social intergénérationnel. Le deuxième cas de figure, c'est quand on perd son emploi et qu'on se retrouve dans une catégorie plus basse. C'est le déclassement intragénérationnel. Il y a un troisième sens au déclassement, c'est le déclassement scolaire : le fait d'avoir un emploi inférieur à ce que le diplôme aurait donné quelques années plus tôt. En 1960, le baccalauréat était la clé d'entrée dans les classes moyennes intermédiaires pour 60 % de la population des bacheliers. Aujourd'hui, c'est 75 % catégorie employés ou ouvriers, ou éventuellement chômeurs. On mesure en France un très fort déclassement scolaire, en particulier pour les diplômes bac, bac +2.

Louis Chauvel, « La valeur des diplômes a très fortement décliné en trente ans », Le Monde, 7 octobre 2009, http://www.lemonde.fr/societe/article/2009/10/07/c-est-au-tour-des-categories-intermediaires-de-se-porter-de-plus-en-plus-mal_1250781_3224.html

21- Quelles sont les 3 dimensions du déclassement ?

DOCUMENT 7 - L'ascenseur social redescend-t-il ?

Si l'ascenseur social monte, il peut aussi descendre. Et dans les générations nées à partir des années 1960, ils sont de plus en plus nombreux à occuper une position moins élevée que celle de leurs parents, assure le sociologue Camille Peugny. Ces "mobiles descendants" représentent aujourd'hui 25% des 35-39 ans, contre 18% il y a vingt ans. En cause: l'évolution de la structure des emplois qui n'a pas suivi celle des diplômes, marquée par la massification de l'enseignement supérieur. Nombre d'entre eux sont donc victimes d'un double déclassement: scolaire, car ils ont un niveau de formation supérieur à celui requis pour l'emploi qu'ils occupent, et social, car ils n'ont pas maintenu la position de leurs parents, quand bien même ils ont un cursus scolaire plus brillant. [...]

Source : Alternatives Economiques n° 278 - mars 2009 http://www.alternatives-economiques.fr/le-declassement-par-camille-peugny_fr_art_822_42195.html

✍22-Quelle est la génération la plus touchée par la mobilité descendante / le déclassement ?

DOCUMENT 8 - Le **paradoxe d'Anderson** est un paradoxe empirique selon lequel l'acquisition par un étudiant d'un diplôme supérieur à celui de son père ne lui assure pas nécessairement une position sociale plus élevée. Ce paradoxe a été mis en évidence par le sociologue américain Charles Anderson en 1961 [...] Pour lui, le diplôme est comme une monnaie : il connaît aussi une inflation qui entraîne une baisse de la valeur des diplômes. Le lien entre le diplôme et le statut social se relâche. Plusieurs sociologues, comme Raymond Boudon, ont tenté d'apporter une réponse à ce paradoxe.

Le paradoxe indique que la rentabilité sociale et économique des diplômes a baissé : le même diplôme, à une génération d'écart, ne permet plus d'accéder aux mêmes types de positions socio-professionnelles. Cette dévalorisation du diplôme sur le marché du travail est explicable à partir du décalage entre la forte croissance du nombre de diplômés (massification scolaire) et l'augmentation plus faible du nombre de positions sociales correspondant à ce niveau de qualification.

Source : http://fr.wikipedia.org/wiki/Paradoxe_d'Anderson

✍Remarque : la baisse de la rentabilité des diplômes établie par Anderson coexiste avec le fait que, en période de chômage de masse, le diplôme est et demeure de plus en plus indispensable pour trouver un emploi, a fortiori meilleur que celui de son père.

✍23-À quel type des 3 déclassements correspond le paradoxe d'Anderson ?

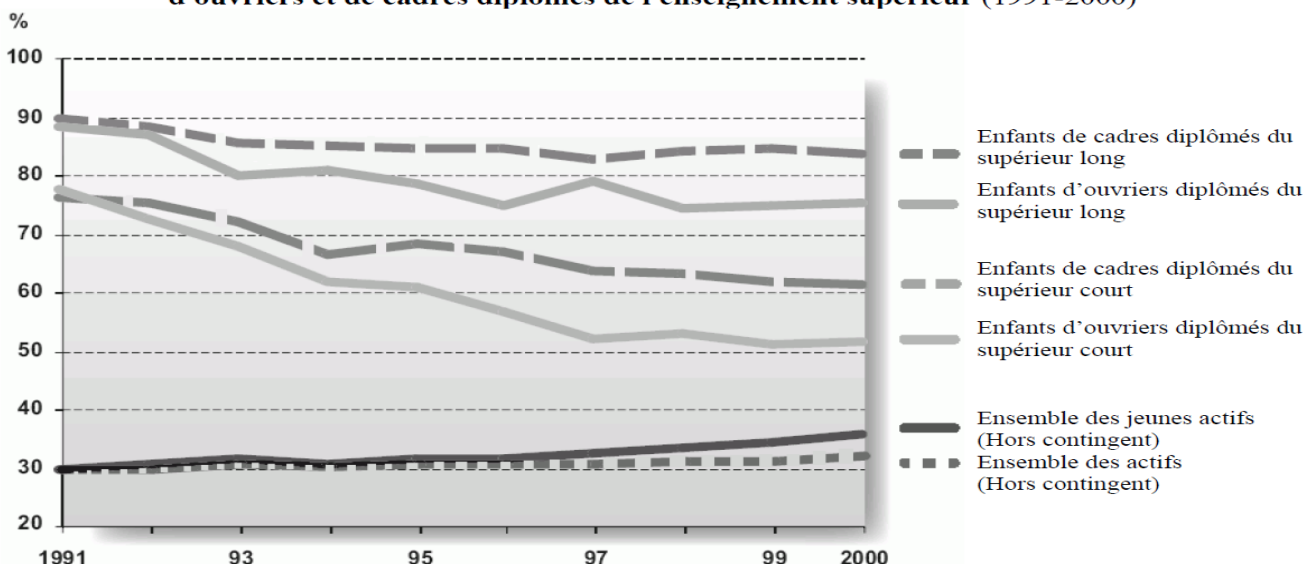
✍24- Selon vous, et compte tenu des éléments précédents de ce chapitre, qu'est-ce qui explique la montée des 3 types de déclassements depuis 20 ans en France ?

✍L'ascenseur social semble grippé, voire en panne.

3) Le rôle ambivalent du couple famille / école

DOCUMENT 9

Évolution des chances d'accès à une profession supérieure ou intermédiaire des enfants d'ouvriers et de cadres diplômés de l'enseignement supérieur (1991-2000)



Lecture : En mars 2000, 36,4 % des jeunes actifs (hors contingent) qui ont fini leurs études depuis 2 à 9 ans exercent une profession supérieure ou intermédiaire. Avec un diplôme de l'enseignement supérieur long, la proportion atteint 83 parmi les enfants de cadres et 75 % parmi les enfants d'ouvriers. Sur l'ensemble de la population active (hors contingent) leur part est de 31,9 %.

✍25- Que nous apprend ce graphique à propos du rôle respectif du diplôme et de l'origine sociale dans l'accès aux emplois de cadres et professions intermédiaires ?

DOCUMENT 10 : RETARD SCOLAIRE À L'ENTRÉE EN SIXIÈME (en %)

Selon le sexe	Au moins un an de retard
Filles	11,0
Garçons	13,6
Selon l'origine	
Nationalité française	11,8
Nationalité étrangère	32,4
Selon la catégorie sociale du responsable de l'enfant	
Catégorie sociale très favorisée	3,6
Catégorie sociale favorisée	7,6
Catégorie sociale moyenne	11,2
Catégorie sociale défavorisée	20,5
Selon le territoire de résidence	
En ZUS ¹	21,7
Hors ZUS	11,6
Ensemble	12,3

Source : D'après Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche -DEPP, 2011.

Champ : primo-entrants en 6^{es} à la rentrée scolaire 2011.

¹ Zones urbaines sensibles

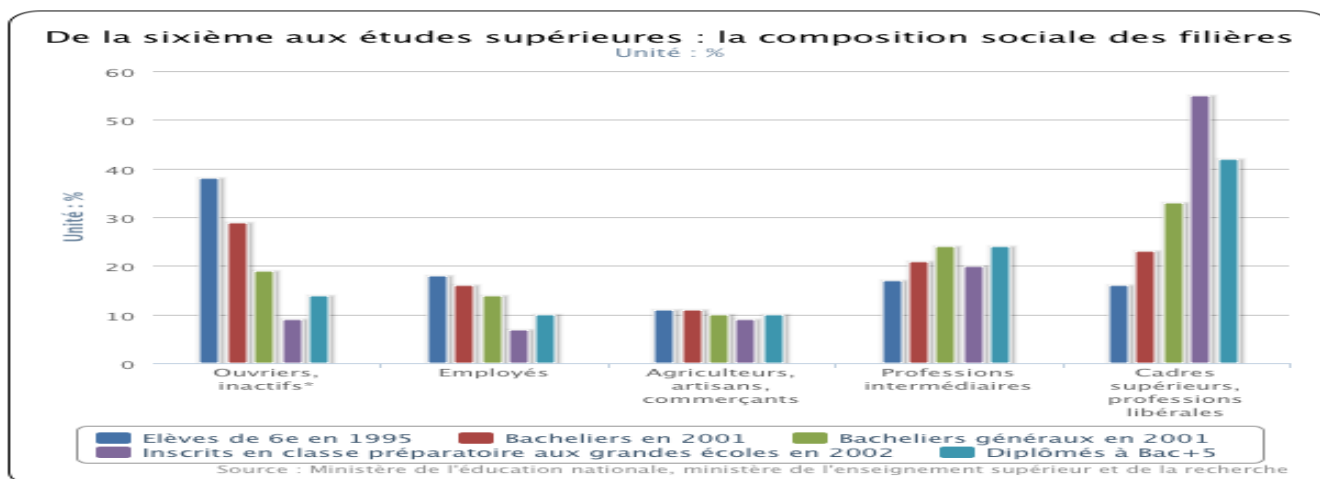
² Primo-entrants : qui entrent pour la première fois en sixième

Note : selon les définitions de la DEPP (Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance du ministère de l'éducation nationale), la catégorie « défavorisée » regroupe les ouvriers, les chômeurs et les inactifs n'ayant jamais travaillé. La catégorie « très favorisée » regroupe les cadres, les professions libérales, les chefs d'entreprises et les enseignants. La catégorie « favorisée » correspond aux professions intermédiaires. La catégorie « moyenne » regroupe les agriculteurs exploitants, les artisans commerçants, les employés.

✍26 : Énoncez les inégalités en termes de retard scolaire.

✍27 : Formulez des hypothèses explicatives.

DOCUMENT 11



✍28- Cochez (Doc12)

En 6^{ème} en 1995, les enfants d'Ouvriers sont plus de 2 fois plus nombreux que les enfants de Cadres.

☐ Vrai ☐ Faux

Les enfants d'Ouvriers sont les plus nombreux à obtenir un bac général.

☐ Vrai ☐ Faux

Les enfants d'Ouvriers sont les plus nombreux à obtenir un bac professionnel ou technologique

☐ Vrai ☐ Faux

Plus on avance dans les études, plus les enfants de Cadres sont majoritaires.

☐ Vrai ☐ Faux

Plus de la moitié des enfants de Cadres font une classe prépa.

☐ Vrai ☐ Faux

Plus de la moitié des étudiants en classes prépa sont des enfants de Cadres.

☐ Vrai ☐ Faux

DOCUMENT 12 – L'école et la reproduction sociale

[Pour Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron*], l'école ne libère guère des déterminismes sociaux de la « naissance », car la culture qu'elle diffuse et en fonction de laquelle elle porte ses jugements, bien que spécifique, est plus proche de celle des classes supérieures que des autres. Même si elle s'adresse de la même manière à tous, ses messages sont reçus inégalement, et les sanctions [positives ou négatives] qu'elle décerne selon ses propres critères tendent à retraduire dans l'ordre scolaire des différences sociales qui lui préexistent. [...] L'école participerait ainsi d'autant mieux à la reproduction de l'ordre social qu'elle le ferait de manière déniée, à l'insu de ses propres agents.

Ces analyses s'appuient sur les différences de réussite scolaire des élèves en fonction de l'origine sociale et conduisent à dire que la famille donne en héritage non seulement des biens économiques variables, mais aussi un « capital culturel » inégalement réparti. Elles ne sont pas démenties par la présence de cancrs parmi les enfants des classes supérieures et par celle de « miraculés » scolaires qui échappent au destin commun des classes inférieures. Les premiers bénéficient souvent des autres formes de « capital » qui leur évitent de déchoir socialement [...].

L'inégalité sociale devant l'école ne se traduit pas seulement dans l'inégale longueur de scolarisations, mais aussi dans les différences d'orientation dans des formations au rendement social inégal. Ainsi, non seulement les enfants d'ouvriers sont bien moins souvent étudiants que les enfants de cadres, mais encore ne font-ils pas les mêmes études. Le recrutement social des formations universitaires de lettres ou de sciences, qui débouchent surtout sur l'enseignement, s'oppose à celui des filières qui conduisent aux professions libérales ou à celui des « grandes écoles » d'ingénieur ou de commerce, qui forment les futurs cadres du public et du privé.

Non seulement, selon ces analyses, l'école n'est pas « neutre » socialement, mais encore elle décerne des titres dont la valeur dépend des qualités sociales de leurs porteurs. L'étude des débouchés professionnels des différentes filières scolaires montre que le rendement social des diplômes dépend aussi de l'origine sociale. Un même diplôme conduit élèves et étudiants à des professions ou des niveaux de salaire qui sont sensiblement fonction de leur origine sociale, et tous ne sont pas non plus à égalité pour la conversion des titres scolaires en titres sociaux.

* Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron, « Les héritiers. Les étudiants et la culture », Ed. de Minuit, 1964 et « La reproduction, éléments pour une théorie du système d'enseignement », Ed. de Minuit, 1970.

Source : Dominique Merllié, « La mobilité sociale » in Les mutations de la société française, vol2, La découverte, Repères, 2007, p. 25-26.

✍29- Donnez un exemple de votre choix, montrant que la culture valorisée par l'école et les enseignants, est proche de la culture des classes dominantes, et éloignée de la culture des classes dominées.

✍30- (§2) Quels sont les « capitaux » qui permettent aux cancrs des catégories dominantes de ne pas déchoir socialement ?

✍31- (§4) Comment expliquez-vous l'inégal rendement du même diplôme selon qu'il est détenu par un individu d'origine populaire ou bourgeoise ?

DOCUMENT 13 - Expliquer les inégalités scolaires à partir des choix d'orientation

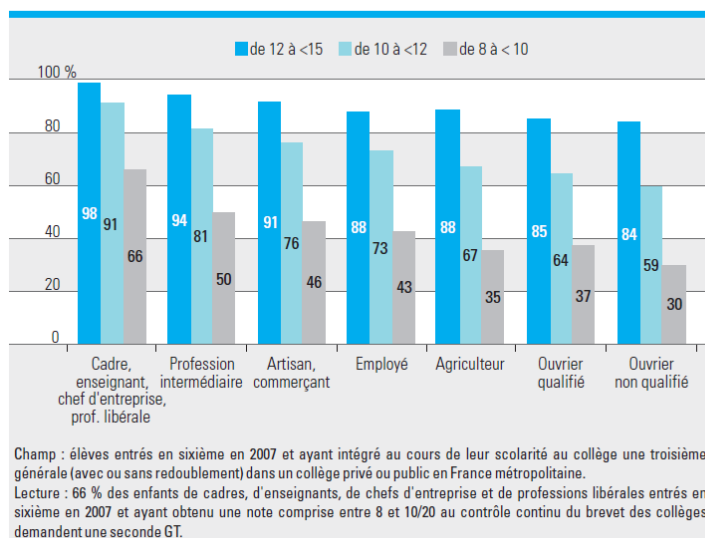
En fonction de leur origine sociale, les individus ont en moyenne une réussite scolaire plus ou moins bonne. En même temps, leurs motivations sont affectées par l'origine sociale : les coûts socio-économiques d'une année de scolarité supplémentaire tendent à croître à mesure que la classe sociale est plus basse ; en outre, les avantages anticipés d'un supplément de scolarité tendent à être perçus comme d'autant plus faibles que la classe sociale est plus basse (en effet, un individu de classe basse atteint plus vite le niveau scolaire lui permettant d'espérer un statut social supérieur à celui de sa famille d'origine) ; enfin, le risque encouru à s'engager dans un investissement scolaire varie avec la classe sociale. [...] Etant donné que le système scolaire propose aux individus une suite d'orientations au cours de leur carrière scolaire, il en résulte que l'effet des différences de motivation est multiplicatif. La conclusion est claire : la différence dans l'appréciation des risques, des coûts et des avantages est la principale cause des inégalités scolaires.

Citations extraites de : Raymond Boudon, « Les causes de l'inégalité des chances scolaires », Commentaire n°51, 1990
R. Boudon & F. Bourricaud, Dictionnaire critique de la sociologie, 1982

	Milieus populaires	Milieus favorisés
Bénéfices anticipés	-	+
Coûts anticipés	+	-
Risques	+	-
RESUME	Surestiment les coûts et les risques et sous-estiment les bénéfices	Sous-estiment les coûts et les risques et surestiment les bénéfices
CHOIX D'ORIENTATION	Etudes courtes	Etudes longues

DOCUMENT 14

GRAPHIQUE 3 – Souhait d'une orientation en seconde GT selon la profession de la personne de référence de la famille et les notes obtenues au contrôle continu du brevet (%)



Source : panels d'élèves du second degré recrutés en 2007, enquêtes « Orientation » en fin de troisième (MEN-MESR DEPP)

✍32- (doc13&14) Pourquoi, selon Raymond Boudon, l'ambition scolaire des parents pour leurs enfants s'accroît-elle avec le statut social des parents ? Chiffrez cet écart à l'aide du doc.14.

✍33- (doc13) Pourquoi le coût d'une année supplémentaire d'étude est inversement proportionnel au statut social des parents ?

✍34- (doc13&14) Quel impact sur le parcours scolaire des enfants ont ces appréciations socialement différentes des coûts et avantages de la poursuite d'étude ?

DOCUMENT 15 On sait aussi désormais que l'appropriation de la culture écrite scolaire est au cœur des premiers problèmes rencontrés et des processus d'échec scolaire. Or, les familles dotées de ressources culturelles livrent à l'école des enfants déjà porteurs de formes bien constituées d'habileté langagière, de connaissances culturelles diversifiées et même de compétences scolaires non négligeables. Par exemple, nombre d'enfants apprennent aujourd'hui à entrer dans l'écrit autant chez eux qu'à l'école ; ils apprennent cela, pourrait-on dire, « au biberon », dans les interactions précoces, ordinaires et fréquentes autour de l'écrit - produit ou lu - qui impose sa présence et son évidence culturelle au sein du foyer. Pour eux, l'école élémentaire a quelque chose de « familial ». Ils y respirent un air auquel ils sont habitués depuis leur naissance. En revanche, pour les familles les plus dépourvues de ressources et d'expériences scolaires, seule l'école est en mesure de faire ce qui ailleurs a été partiellement, voire parfois totalement, fait dans l'intimité du foyer. L'école a donc une responsabilité pédagogique et politique considérable vis-à-vis de ces enfants qui n'ont bien souvent que le temps passé entre les murs de l'école pour entrer dans la culture scolaire et se l'approprier. Or, il faut beaucoup de temps - des milliers d'interactions plutôt que quelques dizaines - pour faire acquérir certaines habitudes corporelles ou langagières, certains modes de raisonnement ou certaines techniques manuelles comme intellectuelles. Traiter de façon parfaitement égale des enfants inégalement dotés culturellement du fait des processus de socialisation familiale socialement différenciés, c'est contribuer en définitive à reproduire l'ordre inégal des choses.

Source : Bernard Lahire, « La transmission familiale de l'ordre inégal des choses », Septembre 2011, ENS-LSH, <http://ses.ens-lyon.fr/la-transmission-familiale-de-l-ordre-inegal-des-choses-132108.kjsp>

✎ 33- Illustrez à l'aide d'un exemple pris dans le documentaire « Vacances en Ré » la première phrase soulignée.

✎ 34- Explicitez pourquoi le traitement égalitaire des enfants à l'école, quelle que soit leur origine sociale, produit des inégalités sociales de réussite scolaire (dernière phrase du texte).

DOCUMENT 16 - Les réussites paradoxales ne le sont pas !

Dans cet ouvrage, Bernard Lahire présente une enquête par entretien auprès de parents de milieux défavorisés. Le sociologue a choisi les familles en fonction des résultats de leur enfant à l'évaluation nationale de français et mathématiques de CE1 afin de mettre en évidence les causes familiales de la réussite scolaire au sein de familles dépourvues d'une longue expérience ou culture scolaire.

Imane est entrée tôt à l'école maternelle (2 ans et 5 mois). On remarque immédiatement chez elle le soin qu'elle porte à son travail. Elle est l'un des deux meilleurs élèves de CE2 de la classe [...] Quelles sont, dans ce dernier portrait, les raisons de la « réussite » scolaire de l'enfant ? Le père est ouvrier qualifié (niveau 6^{ème}) et la mère sans emploi (elle ne lit et n'écrit que l'arabe) [...] C'est dans la trajectoire du père que l'on trouve la clef principale de compréhension des dispositions familiales extrêmement favorables à la scolarité des enfants. Tout d'abord, le style de discours de M. M. tranche avec celui de nombreux autres enquêtes. Très cordial, cet homme a incorporé un ensemble d'attitudes en harmonie avec l'école : politesse, langage explicite, construit, correct, précis, ton posé, douceur et calme dans la voix, gestes accompagnant son discours... Il développe ses réponses sans jamais perdre de vue les questions. [...] Ces modalités de l'expression verbale et corporelle sont sans doute liées[...] au passé militant de M. M. qui a acquis l'habitude du discours formel, explicite (à travers la participation à de nombreuses réunions où il s'agissait d'argumenter, ou la rédaction fréquente de textes...) Sa femme, elle, semble plus éloignée des questions scolaires et culturelles. Elle est, en revanche, très présente dans la gestion du quotidien domestique [...]. De manière inhabituelle dans le cadre de la division sexuelle traditionnelle des tâches domestiques, mais pour des raisons de compétences, c'est donc M. M. qui se charge des papiers. Il rédige les lettres aux administrations, remplit la feuille d'impôts, les chèques pour les factures familiales, écrit les mots pour l'école et classe avec méthode les documents familiaux [...] Il inscrit aussi des choses sur un calepin ou des rendez-vous sur le calendrier pour se les rappeler, et prend des notes au téléphone [...] Les enfants ont donc l'image d'un père qui gère les affaires familiales, mais ils participent eux aussi aux écritures domestiques et intègrent l'écrit dans de nombreuses activités plus ou moins ludiques. Ils laissent à leur père des mots pour qu'il signe des cahiers quand il rentre tard le soir du travail, tiennent à jour les albums de photos et y portent de petits commentaires [...] Ils adressent aussi des lettres à leurs cousins et Imane en envoie pendant les périodes de fêtes [...] Imane rédige des histoires ou des poésies quand elle est malade ou qu'elle s'ennuie, essaie d'en recopier sur les livres et joue avec ses frères à se laisser des petits messages : « Pour s'amuser, on écrit pour pas se déplacer. Par exemple, moi j'écris un mot et j'le donne à mon frère pour qu'il l'emmène à l'autre. » C'est toujours M. M. qui s'occupe de la scolarité des enfants. Il suit les notes d'Imane régulièrement [...] Il parle souvent d'école avec ses enfants ; « Souvent, d'ailleurs, c'est la première question que je pose moi, en se mettant à table : "Alors qu'est-ce que vous avez fait ce matin ?" » [...] M. M. est par ailleurs très vigilant sur les temps consacrés aux devoirs et aux jeux. Lorsqu'ils rentrent de l'école, ses enfants prennent leur goûter, redescendent « s'amuser un peu pour oublier un peu, pendant une demi-heure, trois quarts d'heure », puis remontent faire leurs devoirs. [...] C'est encore lui qui amène ses enfants à la bibliothèque tous les quinze jours. Il voit d'ailleurs souvent sa fille lire (« Elle lit beaucoup. Quand je la vois au lit, je la vois avec un livre. Avant de dormir, elle a son livre ») et se souvient que, avec sa femme, ils lui racontaient des histoires « pour s'endormir » lorsqu'elle était petite. Outre cela, les rythmes familiaux sont très réguliers (à 21 h « maximum » les enfants sont couchés) et le père donne même à ses enfants des conseils sur la manière d'organiser leur travail, de le planifier : « Des contrôles, des interrogos, des leçons à apprendre, pour quel jour dans la semaine, tenir l'emploi du temps. Des fois, oui, des petits conseils, bien sûr : "Faut pas attendre le jour même pour apprendre sa leçon, pour la réviser." [...] Par ses explications [...], M. M. développe un rapport au temps qui est indissociablement rapport à l'avenir et rapport au présent : il faut prévoir les choses et donc mettre en œuvre une éthique du travail quotidien, régulier, permettant de ne pas, comme on dit, se laisser

prendre par le temps [...]. En dehors du père qui est la figure centrale dans l'orientation des comportements scolaires adéquats, il faut aussi évoquer la complicité qui s'est nouée entre Imane et sa cousine plus âgée (étudiante en 3^{ème} année de Droit). Là encore, Imane est en relation avec une personne qui, dans ses manières de parler, dans ses goûts..., peut contribuer à constituer chez elle des dispositions scolairement adéquates. Notons tout de même, pour conclure, que la situation si favorable ne tient qu'à une division sexuelle des tâches domestiques tout à fait atypique. C'est sans doute parce qu'il y a eu « échec » du militantisme du père que celui-ci s'est mis à investir l'éducation de ses enfants. Imane pourrait très bien avoir, dans une tout autre configuration, un père préoccupé par ses activités militantes et sa vie professionnelle et déléguant à sa femme le soin d'assurer, avec ses propres ressources (beaucoup plus faibles scolairement), le suivi scolaire et culturel des enfants.

Source : Bernard LAHIRE, « Tableaux de familles : heurs et malheurs scolaires en milieux populaires », Seuil, 1995, pp.264-269.

✎35- Listez toutes les incitations parentales favorables à la réussite scolaire d'Imane.

✎36- Montrez que même lorsque la mère n'a pas fait d'études, une famille peut transmettre les aptitudes adéquates à la réussite scolaire des enfants.

